



PROGRAMME (version du 02.09.2022)

Sélectif Régional Slalom

Stade Nautique Olympique d'Île-de-France

10 et 11 septembre 2022

Vaires-sur-Marne (77)

LIEU DE LA COMPETITION

Stade Nautique Olympique d'Île-de-France
Île de Loisirs de Vaires-Torcy
3 route de Torcy
77360 Vaires-sur-Marne



ORGANISATION

Club : MARNE ET GONDOIRE CANOË KAYAK

R1 : François DURAND : francois.durand@crifck.fr - 0622773514

Traceur : Thomas DURAND

Juge Arbitre : Sophie ROYE et Juge Arbitre Adjoint : Marc Olivier DUFOUR

Responsable des Juges : Elodie SIEGEL

INSCRIPTIONS

En ligne, jusqu'au 05/09/2022 : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/

Droit d'inscription : 15 € par bateau et par course (prélèvement fédéral).

Les inscriptions seront considérées comme définitives après 05/09/2022.

330 bateaux maximum et pas de catégorie invitée (sauf étrangers).

⇒ Inscription des juges directement sur le site fédéral au moment de l'inscription des compétiteurs.

PROGRAMME

Vendredi 9 septembre 2022 - Entraînements

- Jusqu'à 14h15 - Navigation hors organisation sur réservation indépendante
Réservation de vos créneaux auprès de l'accueil nautique de l'Île de Loisirs de Vaires-Torcy aux coûts réels.
- 14h15 h - 18h00 - Navigation sur réservation sous la responsabilité des clubs
3 Créneaux de 45 minutes à 13 m3 puis 2 créneaux à 8m3 (payable sur place 10 € par bateau) sur le lien :
Attention 35 places par créneau cela ne fait que 175 places au total.
Paiement par chèque à l'ordre du MGCK ou espèces (prévoir l'appoint).
Dossard obligatoire par couleur à retirer 1heure avant le créneau
<https://doodle.com/meeting/participate/id/dL8P16rd>
- 16h00 - 18h00 - Retrait des dossards avec le règlement des inscriptions
(Caution par chèque 50€ à l'ordre du MGCK ou pièce d'identité, impératif)
- 18h00 - 19h15 - Montage du parcours. Pas de démonstration du parcours
- 19h15 - Coupure des pompes

Samedi 10 septembre 2022 - Course 1 (lâcher d'eau 8m3 plus facile)

- 7h00 - 9h00 - Retrait des dossards avec le règlement des inscriptions
Pour les clubs n'ayant pas pu retirer leurs dossards le samedi
(Caution par chèque 50€ à l'ordre du MGCK ou pièce d'identité, impératif)
- 7h30 - Mise en eau du bassin et vérification du parcours
- Réunion des juges
- Réunion des chefs d'équipes (1 responsable par club)
- 8h30 - 12h30 - Qualifications
- 13h30 - 17h30 - Finale A et B (dans le même ordre de départ que les qualifications)
- 17h45 - 19h00 - Montage du parcours. Pas de démonstration du parcours
- 19h00 - Coupure des pompes

Départ toutes les 45 secondes

Ordre prévisionnel des catégories : C1H / K1D / K1H / C1D / C2H / C2M

Mention particulière : le programme est indicatif, il pourra évoluer en fonctions des évènements.

Dimanche 11 septembre 2022 - course 2 (lâcher d'eau 13 m3 plus technique)

- 7h00 - 9h00 - Retrait des dossards avec le règlement des inscriptions
Pour les clubs n'ayant pas pu retirer leurs dossards le samedi
(Caution par chèque 50€ à l'ordre du MGCK ou pièce d'identité, impératif)
- 7h30 - Mise en eau du bassin et vérification du parcours
- Réunion des juges
- Réunion des chefs d'équipes (1 responsable par club)
- 8h30 - 12h30 - Qualifications
- 13h30 - 17h30 - Finale A et B (dans le même ordre de départ que les qualifications)

Départ toutes les 45 secondes

Ordre prévisionnel des catégories : C1H / K1D / K1H / C1D / C2H / C2M

Mention particulière : le programme est indicatif, il pourra évoluer en fonctions des évènements.

INFORMATIONS DIVERSES :

Consignes sanitaires COVID-19 :

Compte tenu du contexte sanitaire, l'ensemble des participants (compétiteurs, accompagnateurs, membres de l'organisation, etc.) devront suivre et respecter les consignes sanitaires gouvernementales si nécessaire :

Il est demandé à toute personne présentant des symptômes du COVID-19, de prévenir l'organisation et ne pas participer à la manifestation ou d'en sortir.

Le non-respect des règles sanitaires pourra donner lieu à la disqualification d'un compétiteur ou de l'ensemble de son club sur cette manifestation.

Règlement course :

Le règlement en vigueur FFCK de la commission nationale slalom sera appliqué.

Un contrôle matériel sera réalisé au départ ou à l'arrivée du parcours (bateau, chaussons, casque, équipements de flottaison).

Le niveau minimum [Pagaie Couleur Verte](#) est exigé.

Rappel concernant les juges : obligation au club de fournir les juges (1juge de 3 à 12 bateaux, 2 juges de 13 à 22 bateaux et 3 juges à partir de 23 bateaux).

Pénalité de 200 € pour le manque d'un juge (chèque 200€ sur place à l'ordre du MGCK)

⇒ Inscription des juges directement sur le site fédéral au moment de l'inscription des compétiteurs.

Les informations et résultats seront transmis via sur un compte WhatsApp. Les chefs d'équipes vont recevoir une invitation sur leur portable. Il ne devrait donc pas y avoir d'affichage !

Responsabilité :

Durant tout le week-end de la manifestation et en dehors des courses en elles-mêmes, il est rappelé que les participants sont sous leur responsabilité individuelle et/ou celle de leur club. Aucune poursuite ne pourra être engagée contre l'organisation (physique ou matérielle).

Une sécurité sur l'eau et autour du bassin sera assurée durant les courses et les pompiers de Vaires-sur-Marne seront en vigilance à leur caserne.

Il est rappelé que les entraînements du samedi et en dehors des courses sont sous l'unique responsabilité des clubs et qu'ils doivent s'organiser pour assurer une sécurité individuelle sur l'eau et/ou au bord.

Comme indiqué dans le règlement, et compte tenu du niveau de difficulté du bassin d'eau vive, le niveau Pagaie couleur Verte est exigé.

Parking compétiteurs :

Le stationnement sera uniquement sur le parvis du Pôle Olympique (entrée et sortie sous le contrôle de bénévoles de l'organisation pour assurer l'ordre).

Néanmoins, le parvis ne sera pas surveillé et l'organisation décline toute responsabilité sur les véhicules et les différents matériels qui restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Parking visiteurs :

Interdit sur le parvis du Pôle Olympique. Des places sont disponibles sur l'Île de loisirs ou à proximité du site.

Buvette :

Pas de buvette sur place (uniquement pour les juges).

Sanitaires

Des sanitaires seront mis à disposition des compétiteurs sur le parvis et à proximité du bassin.



RECOMMANDATIONS :

L'Île de loisirs de Vaires-Torcy :

Pour l'image de notre sport et la reconnaissance de notre discipline, nous vous demandons le plus grand respect du site Olympique de Vaires-sur-Marne durant tout le weekend.

Le club MGCK (Marne et Gondoire Canoë Kayak) aura à cœur de vous proposer une belle organisation et ce malgré le contexte sanitaire de la Covid-19 qui nous génère beaucoup de contraintes.

Nous comptons sur votre contribution pour suivre les règles sanitaires.

Circulation et stationnement :

Il est impératif de stationner dans la zone dédiée aux compétiteurs.

Tous les espaces privés du Pôle Olympique canoë kayak et aviron (bureaux et hangars de la Fédération et du Comité régional sont strictement interdit (sauf organisation et membres autorisés).

